

Projet pédagogique 2017

Accueil de Loisirs de Saint Ferréol

TABLE DES MATIÈRES

1.1	Présentation du site – Modalités d'accueil :.....	1
2.1	Les objectifs pédagogiques :	2
3.1	Nature des activités et les conditions de mises en œuvre :.....	5
4.1	Organisation de la journée.....	7
5.1	Rôles et missions de l'ensemble du personnel – Relation Famille	11
6.1	Les modalités de participation des enfants.....	13
7.1	Les modalités d'évaluation.....	13

1 PRÉSENTATION DU SITE – MODALITÉS D'ACCUEIL :

1.1 Le site :

L'Association Laïque Intercommunale de Jeux et de Plein Air gère depuis 1961 l'accueil de loisirs de Saint Ferréol. Située sur les coteaux de Bon Rencontre, il occupe un site de 7 hectares. De nombreux équipements permettent l'accueil des enfants. Ceux-ci bénéficient de deux piscines, d'un espace boisé, d'un terrain de foot et de basket ainsi que de nombreux espaces ombragés et de jeux. Les locaux occupent une surface de 2000 m² et sont adaptés en fonction de l'âge des enfants. Une cuisine traditionnelle permet d'offrir aux enfants des repas de qualité, fabriqués sur place.

1.2 Modalités d'accueil des enfants :

Elles sont des points de repère permettant à chacun de se situer humainement dans le temps et l'espace.

Nous avons mis en place :

- des groupes d'âges,
- des lieux de vie pour chaque groupe (voir plan ci-contre)
- une structuration de la journée pour chaque tranche d'âge qui nous permet de répondre aux divers besoins des enfants que nous accueillons (3 – 15 ans).

La répartition des enfants se fera en fonction de leur cycle scolaire (maternelle, primaire et collège). Cependant, nous veillerons au bien être individuel des enfants et nous traiterons donc au cas par cas en fonction de l'éveil de l'enfant. Les groupes d'âge se composent : les petits : 3 – 6 ans, les moyens : 7 – 10 ans et les ados : 11 – 15 ans.

La structuration des journées telle que nous l'avons choisie est un moyen supplémentaire d'arriver à atteindre les objectifs éducatifs que nous nous sommes fixés. Elle n'est pas choisie au hasard mais relève des choix effectués par l'équipe pédagogique.

Chaque étape est importante. Le déroulement de la journée nécessite l'implication de tous, un travail d'équipe constant et une régulation permanente du directeur et de l'équipe de direction.

L'accueil de loisirs est ouvert de 8h à 18h pendant les vacances scolaires.

1.3 Modalités d'accueil des parents :

Le service administratif de l'accueil de loisirs est ouvert aux parents :

En période scolaire : les lundis, mardis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h, les mercredis de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h30 et les vendredis de 9h à 12h.

En période de vacances : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

En dehors de ces horaires, des rendez-vous sont possibles.

Un site internet et une page Facebook sont accessibles aux familles. Elles peuvent ainsi récupérer toutes les informations nécessaires concernant une inscription ou les activités proposées.

2 LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

2.1 Accueil

L'accueil est un temps qui doit être privilégié avec les familles, le personnel de la structure et les enfants. Cet objectif doit être pris en compte tout au long de la journée, de la semaine et de la période. L'importance de ce temps de transition pour l'enfant permet de lui offrir la possibilité de s'approprier les lieux et les règles de vie, de nouer des relations avec les autres enfants et avec les animateurs, de faire connaissance avec le mode de vie du centre. Il permet à l'enfant son intégration et par là-même, son association au fonctionnement du centre et à ses activités. Ce temps rappelle aussi le fait que la journée au centre est un temps de loisirs et que l'enfant doit se voir offrir, dès son arrivée, des activités adaptées qu'il choisira librement en fonction de ses goûts et de ses aspirations à se détendre et à se divertir.

Temps d'accueil du matin et du soir :

L'accueil commence dès l'ouverture du centre de loisirs (8h les vacances scolaires et à partir de 12h les mercredis). L'équipe d'animation et de direction ont, donc, pour rôle d'accueillir les familles et les enfants qui arrivent petit à petit.

La personne chargée de l'accueil au bureau est la première personne avec qui l'enfant et la famille sont en contact. C'est à elle d'aider l'enfant à entrer dans la structure en l'informant sur le déroulement de la journée et en l'aiguillant vers les activités proposées.

L'accueil du matin va se faire directement au centre de loisirs ou lors des différents points de car. L'équipe d'animation, déjà présente sur les différents pôles, doit engager un temps de discussions, d'échanges, mais aussi de présentation et d'information auprès des enfants et des parents qui sont amenés à accueillir. Ce moment va permettre aux familles et à leurs enfants de découvrir l'équipe d'animation présente puis d'obtenir les renseignements nécessaires sur le déroulé de la journée. Cela apporte aux parents un sentiment de confiance. L'animateur doit laisser aux parents la possibilité d'accompagner leur enfant jusqu'aux pôles d'animation. Cela facilite ainsi la séparation de l'enfant et

de ses parents.

L'accueil du soir est aussi important. Il est indispensable d'apporter à la famille les informations qu'elle demande sur la journée de l'enfant.

« Comment ? »

L'accueil est une phase de transition. En effet, l'enfant vient au centre de loisirs pour se détendre (vivre à son rythme) et se divertir (être actif - jouer - être en relation).

Nous savons combien diffère d'un enfant à l'autre, la manière dont commence sa journée : certains éprouvent encore le besoin de se reposer, d'autres au contraire courent et jouent dès leur arrivée. Il est donc nécessaire de s'adapter et de prévoir une organisation de l'espace qui permette de s'adapter aux besoins de chaque enfant. Il convient donc d'agencer l'espace du centre de loisirs en différents « coins d'activités ».

La coopération avec les familles est indispensable. C'est aussi se donner les moyens de mieux connaître l'enfant et donc d'améliorer la qualité du travail d'animation, la qualité relationnelle et la qualité de l'écoute à établir entre les encadrants et les enfants. La qualité de l'accueil au centre de loisirs dépend en premier lieu de la relation qu'entretiennent les animateurs avec chaque enfant.

Entretenir, dès l'accueil, une relation avec chaque enfant, c'est lui permettre de vivre mieux sa journée puisqu'il évoluera dans un climat de confiance et de sécurité, gage de réussite de ses projets et de ses inter-relations.

Il est important de se rappeler que cette notion d'accueil est transversale sur la journée, la semaine et la période. Un enfant peut découvrir un animateur à 14h en fonction du choix de son activité ou s'inscrire au centre de loisirs le dernier jour d'une période.

2.2 La sécurité physique et affective

La sécurité physique passe par la préservation de l'intégrité physique des enfants comme des personnels encadrant. Pour atteindre cet objectif, il faudra former et prévenir les animateurs quant aux dangers et aux risques pouvant survenir lors d'une journée de travail, et aux solutions à apporter en cas d'apparition de ces risques. Mais une prévention auprès des enfants et un apprentissage apporté par les animateurs sont aussi nécessaires.

La mise en pratique de cet apprentissage lors des activités et des autres temps de la journée au centre de loisirs va passer par exemple par :

- l'adaptation de l'environnement par l'animateur pour écarter un maximum de risque lors de son activité,
- la connaissance de la réglementation de la part des animateurs,
- l'apprentissage aux enfants de l'utilisation d'outils particuliers.

Mais la sécurité physique du personnel pédagogique est aussi importante, il est donc nécessaire que ceux-ci :

- évitent de se mettre en danger lors de leur temps de travail
- apprennent à gérer leur fatigue physique comme nerveuse.

La sécurité affective apparaît comme une nécessité vitale permettant à l'enfant de s'épanouir, de s'ouvrir au monde, de découvrir son environnement. Elle passe par une présence physique et une disponibilité psychique de la personne maternante (père ou mère) mais aussi, en structure d'accueil, du professionnel. Pour se sentir en sécurité affective, l'enfant doit pouvoir se rassurer par la simple présence de l'adulte mais aussi se sentir exister à ses yeux.

Une séparation brutale, le sentiment d'abandon, une indisponibilité physique, psychique, affective, de l'adulte peuvent être source d'insécurité affective.

Les pleurs, l'isolement, l'attente, l'inertie, l'angoisse, la mésestime de soi, la perte de confiance en l'adulte, le refus d'attachement affectif peuvent être les conséquences à court ou à long terme, d'un

manque de sécurité affective.

La confiance, la tranquillité, le bien-être, l'épanouissement social, cognitif, psychomoteur sont les conséquences d'une bonne sécurité affective.

Les moyens pour atteindre cet objectif vont passer par :

- un accueil individualisé des enfants. Les animateurs doivent se présenter, présenter leur activité, présenter l'accueil de loisirs et ses locaux,
- une bonne connaissance des besoins affectifs des enfants selon leur âge
- la mise en place d'activités adaptées afin de faciliter le lien « maison-centre de loisirs »
- la mise en place d'outils de communication

2.3 Respect

Le respect peut être traduit par la protection de la dignité de l'Homme. Le respect doit être présent entre enfants, il faut apprendre aux enfants à éviter les atteintes à la dignité de leurs camarades. Le moyen d'atteindre cet objectif est la transmission aux enfants d'un savoir-être et d'un savoir vivre en communauté par le personnel pédagogique.

Il faut aussi que le respect soit présent entre l'enfant et l'adulte, c'est à dire, entre les enfants, et le personnel technique et pédagogique du centre de loisirs. Le moyen d'arriver à la mise en place et le maintien de ce respect est de poser un cadre propice au savoir vivre en communauté et permettant d'éviter les atteintes à la dignité de l'enfant. Cette notion doit être réciproque, le respect doit être présent de l'adulte (personnel pédagogique et personnel technique) à l'enfant, mais aussi de l'enfant à l'adulte, ce qui sera permis par la transmission d'un savoir vivre en communauté.

Puis, le respect doit aussi être présent entre adultes, c'est à dire entre tous les employés du centre de loisirs (personnel technique, animateurs, adjoints de direction, et le(s) directeur(trices)). Le moyen de préserver ce respect est d'avoir un comportement responsable et adulte. Il faut également que tout employé se comporte de manière citoyenne et exemplaire avec ses collègues. De plus il est utile, voire nécessaire de mettre en place des outils favorisant la communication entre les membres de l'équipe pédagogique afin d'éviter les « on-dit », ou tout problèmes lié à un manque de communication.

Enfin, le respect des biens et du matériel : cet objectif touche toutes les personnes présentes sur le centre de loisirs. Le but est de préserver les locaux, le matériel et l'environnement de toute détérioration ou vol. Le moyen d'y parvenir est de mettre en place une sensibilisation auprès des enfants, des animateurs, de la direction et du personnel technique quant au comportement et aux gestes éco-citoyens et responsable.

2.4 Découverte-observation

Le centre de loisir est également un lieu de découverte, en premier lieu de différents univers par le biais des différents thèmes et activités mis en place par l'équipe d'animation, mais aussi de l'environnement, notion importante pour que les enfants deviennent acteur d'un monde éco-citoyen. C'est au travers des activités proposées par les animateurs que les enfants pourront faire des observations et des découvertes.

2.5 Recherche et Initiative

La notion d'initiative doit prendre une part importante dans le temps dans l'enfant. C'est ainsi qu'il développera au mieux ses capacités de choix et sa capacité à prendre des responsabilités. Sur les moments charnières ou pendant les activités, les enfants doivent être force de proposition, ainsi l'animateur doit stimuler ou laisser prendre toutes les initiatives qui seraient dans l'intérêt direct de l'enfant. Pour cela, le rôle de l'animateur est d'accompagner les enfants dans leur démarche, que ce soit pour les temps d'activité ou pour les temps charnières (repas, goûter, point de car...)

2.6 Plaisir

Le plaisir est une notion très importante dans l'animation. L'enfant fréquente le centre de loisirs car il est en vacances. Opposé au temps contraint (école, devoirs...), le temps de loisirs est un temps où le plaisir doit rester une priorité. Le plaisir est une sensation ou un sentiment, agréable, liée à la satisfaction d'un besoin, de quelque ordre qu'il soit, ou à la réalisation d'un désir.

Le plaisir s'observe par l'intérêt de l'enfant pour une activité, ce qu'il en a retenu, le sourire sur son visage, la joie de montrer ce qu'il a créé aux animateurs ou à ses parents.

La qualité des animations et des projets proposés participeront à donner du plaisir aux enfants, la qualité des relations entretenus aussi bien avec les autres enfants que l'équipe pédagogique, donneront également à l'enfant le plaisir de partager son temps.

2.7 Vers l'autonomie

L'autonomie désigne la capacité d'une personne à assurer les actes de la vie quotidienne. Il est important de développer une autonomie chez l'enfant afin qu'il soit acteur de ses loisirs mais au-delà, acteur de sa vie.

Tendre vers l'autonomie, c'est accompagner l'enfant dans l'apprentissage des gestes ou actions de la vie quotidienne, adaptés à son âge. Être autonome ne signifie pas faire tout et tout seul. Par ailleurs, prendre conscience de l'importance de ses gestes (exemple : l'hygiène) constitue un pas supplémentaire vers l'autonomie.

Développer son autonomie donne aussi à l'enfant un sentiment d'efficacité personnelle («je peux y arriver tout seul»), qui favorise sa confiance et son estime de lui-même et soutiendra sa motivation et sa persévérance face aux difficultés.

L'autonomie peut se retrouver, également, dans le choix que peut faire l'enfant. En effet, lors des rassemblements, les animateurs présentent leurs activités, l'enfant devient libre de choisir son activité.

3 NATURE DES ACTIVITÉS ET LES CONDITIONS DE MISES EN ŒUVRE :

3.1 Les activités :

Les activités sont construites par les animateurs, accompagnés si nécessaire par les adjoints pédagogiques.

Elles se doivent d'être mises en cohérence avec le projet éducatif. Elles doivent présenter un caractère éducatif certain et participer à :

- l'enrichissement culturel des jeunes,
- leur développement physique,
- leur sociabilité.

Par rapport au découpage d'une journée type on trouve 4 temps d'activités différentes :

- Les activités de coin :

Ce temps d'activité correspond au moment d'accueil et de départ des enfants. Ce moment est

particulier à mettre en place puisque les enfants ne sont pas obligés de rester sur un « coin ». D'autre part, les enfants arrivent et partent de manière échelonnée. Les animateurs proposent des activités sportives, manuelles, d'expressions et récréatives. Il est important, notamment le matin, de prendre en considération le besoin de l'enfant dans sa façon de commencer une journée.

- Animation d'un temps calme :

Ce temps permet aux enfants d'avoir un moment calme après le repas. Les animations proposées seront adaptées : lecture, jeux de société, conte, chant...

- Les activités hors thème :

L'animateur construit un projet qui lui est propre et pour lequel il possède un savoir-faire. Le projet est adapté à la tranche d'âge.

- Les activités thématiques :

Avant chaque période de vacances, l'équipe de direction choisit un thème autour duquel tous les animateurs vont bâtir leur projet d'activité thématique. L'activité évoluera dans le temps et aura une finalité : c'est la valorisation des activités proposées par les animateurs et réalisées par les enfants. Les valorisations peuvent être présentées de plusieurs manières : au sein même de l'activité ou devant l'ensemble des enfants de l'accueil de loisirs.

L'équipe pédagogique devra s'assurer de présenter aux enfants un programme d'animations variées et équilibrées : des animations sportives, d'expressions et manuelles doivent être présentes.

3.2 La notion de projet :

Elle est importante car elle implique :

- une réflexion : que va-t-on faire et pourquoi ?
- une préparation : comment va-t-on faire et avec quoi ?
- un déroulement dans le temps : combien de temps avons-nous ? comment répartir notre temps ?
- un aboutissement : comment finit on ?

Il y a un projet commun à une période et à une équipe. Il permet de partir sur des projets individuels et d'aboutir à une réalisation commune.

Le projet est nécessaire afin d'éviter l'activisme, c'est-à-dire le « faire pour le faire, sans aucun but ».

Les petites vacances scolaires auront chacune un projet thème réfléchi par l'équipe.

Les vacances d'été auront également un projet thème, mais à la différence des petites vacances, l'été est découpé en 3 périodes. Chacune aura ses propres objectifs :

- la première période : l'objectif prioritaire est d'installer l'accueil de loisirs dans son fonctionnement. Elle devra également sensibiliser les enfants au thème de l'été. Les animateurs resteront centrés sur leur propre groupe d'enfants.
- la deuxième période verra le projet prendre de l'ampleur. Les animateurs commenceront alors à concevoir un travail plus collectif autour du thème de l'été. Ce sera le temps de la conception du travail collectif.
- la troisième période sera le temps de la réalisation. Elle doit permettre un travail pédagogique collectif. C'est l'aboutissement du travail entre les différents groupes d'animation.

3.3 Notre démarche :

Notre démarche est d'aller du simple vers le compliqué, de l'individu vers le groupe. La notion du vivre ensemble au sein d'un groupe est l'élément fondateur de notre travail pédagogique. Chaque objectif pédagogique doit être en permanence présent et sa prise en compte dépendant de son intégration par les individus. Ces objectifs seront évalués lors de chaque réunion.

L'activité n'est qu'un moyen permettant les relations. Celles-ci doivent se construire autour d'un projet. Ainsi, la qualité d'une activité et d'un projet entraîne la qualité des relations.

Un individu qui a sa place est un individu reconnu par les autres.

Dans l'animation, une situation n'est jamais définitivement acquise.

Le faire et le dire sont indissociables si on veut éviter le double écueil qui guette tout animateur : l'activisme (se limiter au faire) ou la tromperie (se limiter au dire).

4 ORGANISATION DE LA JOURNÉE

L'accueil de loisirs de Saint Ferréol divise les enfants par tranche d'âge. On retrouve donc les petits, 3/6 ans, les moyens 6/11 ans et les ados, 11/15 ans. L'accueil de loisirs ouvre à 8h et se termine à 18h.

4.1 Présentation de journée type :

L'équipe d'animation est divisée en 3 groupes :

Groupe 1 : arrivée au centre à 7h45, puis accueil des premiers enfants à 8h.

Groupe 2 : arrivée au centre à 8h15, renforce le groupe 1.

Groupe 3 : animateurs présents sur les différents points de car dès 8h30. Les bus ramassent les enfants entre 8h45 et 9h et montent au centre de loisirs. Dès l'arrivée au centre, et après avoir donné le pointage et les scanettes à l'adjoint de direction, les groupes d'enfants, avec leurs animateurs, se rendent sur les zones définies. Les petits (3/6 ans) descendent directement au chalet.

Heure	Petits (3-6 ans)
8h-10h :	<ul style="list-style-type: none"> - Une fois tous les bus arrivés les enfants sont rassemblés et les petits descendent au Chalet. - Une fois arrivés au Chalet, les petits déposent leur affaires avec l'aide des animateurs, puis une fois tous rassemblés et débarrassés de leurs affaires ils sont dispersés sur les différents pôles d'animation et d'éveil à leur disposition, ceux-ci, sous l'encadrement de leurs animateurs. - Vers 9h45, les pôles doivent être rangés par les enfants.
10h-12h :	<ul style="list-style-type: none"> - 10h, les enfants vont aux toilettes, puis se rassemblent à l'endroit désigné pour le rassemblement du matin - l'adjoint de direction ou le directeur mènent le rassemblement. Les animateurs sont assis avec les enfants. Chaque animateur va présenter son activité. Les enfants choisissent leurs activités. - les animateurs comptent les enfants de leur groupe. - lancement des activités qui se terminent à 11h30, rangement puis envoi des enfants aux sanitaires pour un temps d'hygiène, avant de rejoindre le réfectoire pour le repas.
12h-13h :	<ul style="list-style-type: none"> - les enfants sont répartis à table par l'adjoint - les animateurs doivent faire respecter le calme lors du repas - déroulement du repas qui doit finir à 13h
13h-14h :	<ul style="list-style-type: none"> - un peu avant 13h les enfants de moins de 4 ans et ceux le souhaitant vont faire la sieste, ces enfants sont amenés par un groupe d'animateur jusqu'au Chalet pour un temps d'hygiène et une installation à la sieste dans le calme - le second groupe redescend au Chalet juste après le premier groupe, ce groupe fait également un temps d'hygiène, les enfants sont rassemblés brièvement afin de les répartir dans les différents pôles d'activités et de jeux jusqu'à 13h45 - 13h45 rangement et nouveau temps d'hygiène avant le rassemblement de l'après-midi - durant le « 13-14 », les animateurs sont séparés en deux groupes, le premier se répartit sur les pôles et l'autre prend 30 min de pause, ces 30 minutes passées, les groupes tournent. La pause « café » est un temps de passage obligatoire pour les animateurs. Des consignes peuvent être brièvement passées.
14h-16h :	<ul style="list-style-type: none"> - après le temps d'hygiène le rassemblement se déroule exactement comme celui du matin - après le choix des enfants, lancement des activités jusqu'à 15h30 - 15h30 rangement et temps d'hygiène avant lancement du goûter
16h-18h :	<ul style="list-style-type: none"> - 15h45/16h goûter - 16h15 appel des enfants selon les différents points de cars par l'adjoint de direction, les animateurs amènent les différents groupes sur les zones attribuées aux différents points de cars. - l'appel général doit être fait par les animateurs sur leur point de car respectif et vérifié par l'adjoint - 16h50 départ des différents groupes d'enfants avec les bus, les autres enfants ne prenant pas le bus restent sur le centre de loisirs en compagnie des animateurs restant en attendant leurs parents, organisation des coins. - les animateurs des points de car restent dans les garderies jusqu'à 17h30

Heure	Moyens (7-11 ans)
8h-10h :	<ul style="list-style-type: none"> - les enfants arrivant par bus, se rendent sur les zones attribuées à leur point de car avec leurs animateurs, afin de faire des jeux et de s'occuper en attendant le rassemblement de 10h - les enfants comme les animateurs doivent rester sur leur point de car, les enfants directement amenés à St Ferréol en font de même - rangement vers 9h50 et rassemblement des enfants à un endroit défini au préalable
10h-12h :	<ul style="list-style-type: none"> - 10h, les enfants se rassemblent à l'endroit désigné pour le rassemblement du matin. Les animateurs s'assoient avec les enfants et font le calme. - les animateurs présentent leurs activités de la matinée - le directeur ou l'adjoint appelle chaque animateur et ainsi, les groupes se constituent. L'animateur donne à l'adjoint le nombre d'enfants - lancement des activités qui se terminent à 11h45, temps de rangement, puis les enfants se rassemblent par groupe pour aller aux sanitaires, c'est l'adjoint qui envoie les enfants groupe par groupe et qui place les enfants dans les réfectoires
12h-13h :	<ul style="list-style-type: none"> - les enfants sont répartis entre les tables par l'adjoint - les animateurs doivent rappeler les règles de vie aux enfants avant le début du repas - déroulement du repas qui doit finir à 13h
13h-14h :	<ul style="list-style-type: none"> - le repas terminé et les enfants calmés, les animateurs et les enfants vont au rassemblement de 13h. Départ vers les différents pôles d'activités. - le rangement des pôles se fait vers 13h50 - durant le « 13-14 », les animateurs sont séparés en deux groupes, le premier se répartit sur les pôles et l'autre prend 30 min de pause, ces 30 minutes passées, les groupes tournent.
14h-16h :	<ul style="list-style-type: none"> - après le rangement, le rassemblement se déroule exactement comme celui du matin. - activités jusqu'à 15h45 - 15h45 rangement et temps d'hygiène avant lancement du goûter - (le goûter doit être récupéré par les animateurs à l'endroit indiqué)
16h-18h :	<ul style="list-style-type: none"> - 16h/16h20 goûter, puis les animateurs occupent les enfants jusqu'à 16h30 - 16h30 répartition des enfants selon les différents points de cars en autonomie, l'animateur s'assure que les enfants savent où aller. - l'appel doit être fait par les animateurs sur leur point de car respectif et vérifié par l'adjoint - 16h50 départ des différents groupes d'enfants avec les bus, les autres enfants ne prenant pas le bus restent sur le centre de loisirs en compagnie des animateurs restant en attendant leurs parents

Heure	Ados (12-15ans)
8h-10h :	<ul style="list-style-type: none"> - les ados arrivant par bus se rendent au « Cap Ado ». L'animateur « ado » récupère sur les coins St Ferréol les enfants de plus de 11ans. - les ados trouvent des occupations en autonomie jusqu'à 10h. - rangement vers 9h50 et rassemblement des ados.
10h-12h :	<ul style="list-style-type: none"> - 10h, les ados se rassemblent à l'endroit désigné pour le rassemblement du matin - les animateurs font un petit jeu avec les ados avant de leur présenter les activités du matin - les ados choisissent en autonomie l'activité qu'ils veulent faire, les animateurs doivent connaître le nombre d'enfants dans leur groupe. - lancement des activités qui se terminent à 11h45, temps de rangement.
12h-13h :	<ul style="list-style-type: none"> - les ados vont se placer en autonomie à table - les animateurs doivent rappeler les règles de vie aux enfants avant le début du repas - déroulement du repas qui doit finir à 13h
13-14h :	<ul style="list-style-type: none"> - le repas terminé et les ados calmés, ils se rendent tous au Cap ados pour le « 13-14 » - les ados s'occupent en autonomie jusqu'à 14h - le rangement des pôles se fait vers 13h50 - durant le « 13-14 », les animateurs sont séparés en deux groupes le premier se répartie sur les pôles et l'autre prend 30 min de pause, ces 30 minutes passées, les groupes tournent
14h-16h :	<ul style="list-style-type: none"> - après le rangement, le rassemblement se déroule exactement comme celui du matin - après répartition des enfants, lancement des activités jusqu'à 16h - 15h50 rangement et temps d'hygiène avant lancement du goûter - (le goûter doit être récupéré par les animateurs à l'endroit indiqué)
16h-17h :	<ul style="list-style-type: none"> - 16h/16h20 goûter, puis les animateurs occupent les enfants jusqu'à 16h30 - 16h30 répartition des ados selon les différents points de cars en autonomie, les enfants vont d'eux même à l'endroit désigné pour leur point de car - l'appel doit être fait par les animateurs sur leur point de car respectif et vérifié par l'adjoint - 16h50 départ des différents groupes d'enfants avec les bus, les autres enfants ne prenant pas le bus restent sur le centre de loisirs en compagnie des animateurs restant en attendant leurs parents

Pour les animateurs qui descendent les enfants en bus :

- s'il y a une garderie, les animateurs accompagnent les enfants et les laissent au personnel municipal. Les animateurs restent à la garderie jusqu'à 17h30.
- S'il n'y a pas de garderie, les animateurs restent avec les enfants jusqu'à l'arrivée des parents (signaler à la direction tout retard excessif).

Pour les animateurs qui restent sur le centre de loisirs, des coins d'animation sont organisés.

4.2 Le rassemblement :

C'est le temps où les enfants vont choisir leur activité. Il doit être court et précis.

C'est le temps où l'équipe de direction se présente aux enfants. Les animateurs s'assoient avec les enfants et font le calme. Le rassemblement est mené par le directeur (ou son adjoint) qui donnera des informations générales : menu, thème, sortie... Les animateurs présentent précisément leur activité. Ils doivent montrer tout ce qui peut permettre à l'enfant de bien comprendre le contenu exact de l'activité proposée. Il s'agira d'un contrat moral entre l'animateur et les enfants : si un animateur présente une activité peinture, il n'ira pas jouer au foot !

5 RÔLES ET MISSIONS DE L'ENSEMBLE DU PERSONNEL – RELATION FAMILLE

5.1 Le rôle de l'animateur :

Durant le séjour, seul l'enfant est en vacances... l'animateur

- doit donc être prêt à s'adapter aux contraintes de la vie collective
- être sûr de soi
- être conscient de ses capacités et de devoir sans cesse se perfectionner
- être soi-même, ne pas tricher
- être exigeant et clair dans son comportement
- connaître ses limites
- être disponible : pour les horaires, on ne peut pas compter ses heures. La présence est perpétuelle. Attention, la fatigue va croissant durant la période. Il faut bien penser à se reposer.
- accepter les remarques plus ou moins des autres dans un but d'amélioration et non de reproche.

Par rapport à l'équipe : l'animateur est membre à part entière de l'équipe avec qui il va falloir discuter, négocier, faire des concessions, affirmer ses idées...

- il doit donc être tolérant. Garder sa personnalité en acceptant celle des autres
- accepter de communiquer, informer l'équipe des problèmes rencontrés
- ne pas hésiter à demander de l'aide
- se montrer nécessaire mais ne pas se croire indispensable
- se donner des limites de participation au sein d'une équipe, équilibre des interventions de chacun.

Par rapport aux enfants : l'animateur est la référence immédiate pendant la période et un repère pour chaque enfant...

- établir un dialogue continu avec eux, être à leur écoute, s'adapter à leurs besoins, leurs capacités
- garder des réserves face au rôle que l'enfant nous fait jouer (parent, grand frère, surveillant, enseignant...). Pas de démagogie pour être bien vu : attention de ne pas être le copain uniquement et ensuite, être complètement dépassé !
- Le 'non' doit être expliqué et justifié.
- guider l'enfant, mais ne pas être trop directif
- faire prendre conscience aux enfants du respect d'autrui
- donner l'exemple (tenue, chapeau, cigarette, attitudes, langage, téléphone portable...)

Par rapport à l'environnement

- l'animateur doit connaître l'environnement avant de le faire connaître à l'enfant
- respecter l'environnement
- donner une bonne image du groupe (activités extérieures, plage, musées, ...)
- savoir s'adapter et profiter des possibilités offertes
- mettre l'environnement à la portée des enfants

Par rapport aux activités

L'animateur doit être maître de son activité :

- s'expliquer clairement
- adapter l'activité au public

- donner des conseils ; l'enfant doit pouvoir mener l'activité comme il l'entend, en respectant les limites définies

C'est la compétence qui donne l'autorité

Un animateur compétent, c'est :

- un animateur qui propose de vrais jeux
- un animateur qui chante de jolis chants
- un animateur qui propose de véritables activités auxquelles il a réfléchi

Par rapport à la sécurité

L'animateur est entièrement responsable de son groupe.

Il doit veiller aussi à la sécurité affective

Par rapport aux familles

La journée commence lors de l'accueil des parents.

Il doit faire attention à l'image qu'il donne (tenue vestimentaire...). Il doit donc être ponctuel, à l'écoute des parents, dialoguer, inspirer confiance et veiller aux bonnes relations avec la famille (expliquer la journée, les activités, le repas...).

En conclusion : On se doit d'offrir des vacances de qualité aux enfants. L'animateur doit être partie prenante du projet pédagogique. Tous les moments sont des moments d'activités auxquels il faut accorder la même importance. L'animateur doit être à la hauteur de la confiance qui lui est accordée par les parents.

5.2 Rôle de l'adjoint de direction :

- Il travaille en partenariat avec le directeur, il le seconde dans son action. (Il n'est donc plus animateur)
- Il coordonne les équipes d'animation et veille au respect du projet. (Il n'organise donc plus les activités)
- Il a des fonctions liées à l'accompagnement des animateurs : (Il ne remplace donc pas les animateurs)
 - De socialisation qui consiste à transmettre un langage, des attitudes, des comportements et à faire repérer les contraintes et les règles de l'organisation propre au séjour.
 - De transmission des connaissances qui consiste à faire acquérir des savoirs faire, des capacités de communication, des savoirs théoriques en lien avec la pratique.
 - D'évaluation qui consiste à aider l'animateur à mesurer l'écart entre le profil de poste et sa mise en pratique.
- Il est l'intermédiaire entre l'équipe d'animation et la direction en ce qui concerne le suivi du projet pédagogique.
- Il organise l'accueil et le départ des enfants.
- Il a un rôle de formation des animateurs et de suivi des animateurs stagiaires.

5.3 Rôle du directeur :

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.

- Il est le garant de la mise en œuvre du projet pédagogique.
- Il a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel.
- Il gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires, municipalité, etc.).
- Il a en charge la gestion quotidienne du centre (administrative, financière et matérielle).
- Il a un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires.
- Il associe les parents à la vie du centre.
- Il détermine les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement des périodes.
- Il organise l'accueil et le départ des enfants avec le(s) directeur(s) adjoint(s).

6 LES MODALITÉS DE PARTICIPATION DES ENFANTS

L'accueil de loisirs peut être un lieu d'expérimentation de modes de démocratie et un lieu de participation des jeunes qui favorise l'acquisition de l'autonomie. Cela s'applique pour tous les âges, à condition que l'autonomie laissée soit en adéquation avec les besoins et les attentes de l'enfant.

7 LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

7.1 Analyse/Synthèse/Bilan :

L'analyse et la synthèse, pratiquées deux soirs par semaine en période de fonctionnement, servent à situer le moment présent par rapport aux projets éducatif et pédagogique. Elles sont en quelque sorte le tableau de bord de l'accueil de loisirs.

L'analyse permet aux animateurs d'éclairer leur faire par le dire, de préciser leurs manques et leurs acquis et de situer leur vécu par rapport aux objectifs initiaux. C'est le temps de la parole.

La synthèse permet au directeur de période de resituer le moment présent dans le projet d'ensemble de l'accueil de loisirs à partir des analyses et de sa propre vision des choses. C'est l'instrument de direction.

À la fin de chaque période, le bilan mesure le chemin parcouru et le chemin qu'il reste à faire.